



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 octobre 2003

Résolution 1513 (2003)

**Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4850e séance,
le 28 octobre 2003**

Le Conseil de sécurité,

Rappelant toutes ses résolutions antérieures sur le Sahara occidental et réaffirmant en particulier la résolution 1495 (2003) du 31 juillet 2003,

1. *Décide* de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 janvier 2004;
 2. *Prie* le Secrétaire général de lui remettre avant la fin de ce mandat un rapport sur la situation;
 3. *Décide* de demeurer saisi de la question.
-

